

Randonnée à partir de Chavannes-sur-Suran / Jeudi 21 septembre 2023

Nous sommes 14 inscrits sur le site GFB à cette randonnée et un quinzième participant se joint à nous, son inscription n'ayant pas été possible électroniquement. Les voitures sont garées à la sortie de Chavannes sur la route d'Arnans juste après le pont qui surplombe le Suran. La première difficulté, le collet de Chavannes appelé aussi la montée du facteur, est franchie facilement même si le terrain a été rendu un peu glissant à cause des pluies de la nuit. Du point de vue des niveaux, 220 mètres sont franchis sur une distance d'environ 1 kilomètre. Heureusement près de la croix Bataillard, la pente s'inverse pour atteindre la chartreuse de Sélignac.



Quelques photos et nouveau départ en suivant le mur d'enceinte de la chartreuse pour atteindre la petite cascade près de laquelle nous pensons réaliser quelques photos. Mais elle est totalement à sec, il n'y a même pas une goutte d'eau dans sa bassin de réception.



Une photo du groupe tout de même pour l'envoyer en geste d'amitié à Jean Claude actuellement en Espagne sur le chemin de Compostelle. Le temps est toujours au beau malgré quelques nuages qui assombrissent de temps à autre la clarté qui règne. Nouvelle forte montée pour atteindre Arnans avant de nous reposer grâce au plateau qui nous conduit au village de Cuvergnat. La descente nous permet d'arriver tranquillement à Chavuisiat-le-Grand. Le Suran offre une de ses berges pour nous installer et pique-niquer.

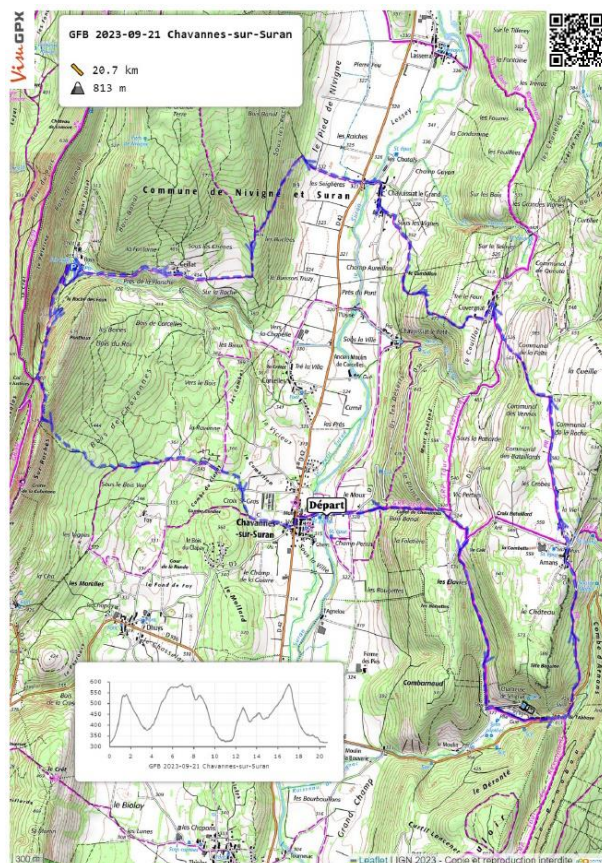


Le temps reste beau mais les nuages commencent à s'installer. Nous ne traînons donc pas et reprenons le chemin en direction de Ceillat puis de Rosy. Deux surprises nous y attendent. La tempête a totalement encombré le chemin qui permet de ne pas passer dans le hameau. Finalement en y passant nous pouvons constater qu'un abri ancien de matériels agricoles a été totalement rénové et pourrait permettre de jouer le rôle d'abri pour un pique-nique si nécessaire.



Nous y trouvons même des anciennes bouteilles de vin certaines datant de 1989. Après les avoir soigneusement rangées dans leur cache nous repartons pour le col des Justices. Encore quelques efforts pour y arriver. Puis nous prenons la descente très pentue à travers le bois de Chavannes enchaîner ensuite plein Est alors que nous sommes sous le bois vert. Viennent ensuite la combe du Clapey puis notre point final, Chavannes-sur-Suran.

Ce parcours pour une distance totale de 22 kilomètres et une dénivellée de 850 mètres ne présente pas de difficulté. Elle reste ouverte à toute personne en bonne condition physique.



Information tirée de Wikipédia : Chavannes fait partie des possessions de l'abbaye de Saint Oyen au IXe siècle. Chavannes est au Moyen Âge une ville fortifiée appartenant à la Franche-Comté. À partir du XIIIe siècle, elle relève du prieuré de Nantua, puis au XVIe siècle, elle fait partie de la seigneurie de Rosy, dont le château existe encore.